Communiqué de presse
22 janvier 2024

Fabrice Loher interpelle le gouvernement sur les mesures de soutien à la filière pêche

Le Maire de Lorient et Président de Lorient Agglomération demande des mesures fortes et dénonce le lobbying des écologistes radicaux qui mettent en péril toute une filière dont l'activité représente 3 000 emplois sur le territoire.

Alors que la pêche dans le golfe de Gascogne est interdite pour un mois jusqu'au 20 février 2024, suite à une décision du conseil d'état saisi en référé par des associations environnementales (France nature environnement, Ligue de protection des oiseaux et Sea Shepherd) entraînant la cessation de l'activité d'une partie de la flotte soit une quarantaine de navires du port de Lorient, Fabrice Loher demande au Gouvernement de confirmer très vite les mesures urgentes et indispensables au maintien de la viabilité de la filière pêche, essentielle au territoire de Lorient Agglomération, et qui répond à l'enjeu de notre souveraineté alimentaire et de la réindustrialisation de la France. Le Président de Lorient Agglomération appelle aussi le Gouvernement et l'Union européenne à prendre des mesures d'urgence pour compenser les pertes de chiffres d'affaires et consolider les trésoreries afin de sauvegarder l'activité des navires mais aussi de toute la filière aval : mareyeurs, transformateurs, transporteurs…

C'est le sens de son intervention dans l'échange qu'il a pu avoir en décembre dernier avec le Secrétariat d'Etat à la Mer et l'ensemble des représentants de la filière pour évaluer les conséquences de cette décision du Conseil d'Etat et travailler sur les portes de sortie/

Fabrice Loher lance un appel à l'attention des élus locaux dont les territoires sont directement ou indirectement touchés par la fermeture de la pêche dans le Golfe de Gascogne à manifester leur soutien à la filière pêche. Pour Lorient Agglomération, ce soutien se traduira par l'ajout d'un vœu à l'ordre du jour de son Conseil communautaire du mardi 30 janvier 2024.

« *Pour ma part, et avec les acteurs économiques et notamment ceux de la filière pêche du territoire, je me bats pour que Lorient reste un grand port de débarquement, le premier de France en valeur, et que la filière des produits de la mer soit pérennisée,* souligne Fabrice Loher. *Je mène cet important combat car cette filière subit une succession de crises sans précédent : conséquences du Brexit qui a considérablement réduit l'accès aux zones de pêche britanniques pour nos armements hauturiers, lobbying forcené des ONG écologistes radicales auprès de la commission européenne pour interdire complètement la pêche, menaces sur la pêche au chalut, augmentation historique du prix du gazole, TAC et quotas en forte baisse et ceci en contradiction avec les constats des pêcheurs sur l'évaluation des populations des espèces concernées.*

Malheureusement, dans ces combats-là, nous n'avons jamais pu compter sur le soutien des militants écologistes radicaux. Si chacun peut comprendre et partager l'ambition de protection des cétacés, encore faut-il objectiver les données disponibles : c'était l'objet des mesures travaillées avec la profession dans le cadre du plan d'actions en contrepartie de l'équipement de navires en caméras et dispositifs d'effarouchement, la pêche aurait pu ainsi rester ouverte ».

« C'est ce combat qu'il faudra gagner quand le conseil d'Etat jugera au fond les mesures du plan d'actions et notamment la question de la pérennisation de la mesure de fermeture du Golfe de Gascogne ».

En conclusion Fabrice Loher a décidé de mettre symboliquement en berne les drapeaux de l'Hôtel de ville de Lorient et de la maison de l'Agglomération et ce pendant toute la période de fermeture du Golfe de Gascogne, soit jusqu'au 20 février.

Contact presse Lorient Agglomération :
Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 – 06 01 19 30 08 mbretonrobin@agglo-lorient.fr
https://www.lorient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/